

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 35 (1978)
Heft: 9

Vorwort: 4 chiffres
Autor: Wolf, K.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4 chiffres

K. Wolf, directeur de l'EFGS

Ce que le sport peut coûter

Depuis quelques temps, nous savons ce que dépensent la Confédération, les cantons et les communes pour l'encouragement du sport dans notre pays. Les sommes peuvent varier de quelques centaines de milliers de francs, mais elles sont tellement élevées et intéressantes qu'on en est pas à un franc près.

La Confédération dépense chaque année	45 millions
Nos 25 cantons	195 millions
Les 3000 communes suisses ensemble	480 millions
De cette somme, sont réservés pour la construction d'installations de sport	300 millions

Des chiffres imposants qu'il vaut certainement la peine de regarder de plus près.

L'opération «extrapolation»

Viktor Jenny, collaborateur de l'EFGS présentant la combinaison insolite d'un économiste et d'un maître d'éducation physique, est parti, il y a trois ans, sur le chemin de la recherche qui l'a mené à travers toute la Suisse dans de nombreux bureaux où l'accueil était bien plus aimable que le citoyen aime à supposer. Les seules tronçons caillouteux, il les a rencontrés chez lui, lorsqu'il s'agissait d'évaluer la montagne de chiffres. Et au bout du long chemin se sont retrouvés: un jeune homme, 4 chiffres de base, une excellente dissertation et un bonnet de docteur bien mérité.

Il aurait été impensable de passer en revue le budget pour le sport de nos 25 cantons et 3072 communes (la Confédération était le client le plus simple). Sur son tour de Suisse, il s'est concentré sur trois cantons, à savoir le canton

de Zurich, industrialisé et financièrement fort, le canton des Grisons, montagnoux et financièrement faible, ainsi que le canton de Vaud de moyenne capacité financière.

Dans ces cas on parle, dans le langage des statistiques, d'une sélection représentative qui n'a rien à voir avec le favoritisme, ceci pour tranquilliser les autres cantons. Appliquant le même procédé de sélection dans ces trois cantons, il a analysé neuf communes, a calculé les dépenses que chacune a fait pour le sport – ce qui est désigné dans le jargon par l'horrible «quote-part par tête» – et a multiplié la somme obtenue par le nombre total d'habitants. Depuis la dernière votation fédérale au plus tard, nous savons que ce procédé s'appelle «extrapolation».

Le procédé semble simple, mais l'exécution ne l'était pas du tout. Comment peut-on extraire du compte d'une école, la salle de gymnastique qui y est intégrée? ou la tranche du salaire d'un enseignant qui touche l'enseignement du sport? ou les dépenses pour les places à temps partiel dans l'administration, les produits de nettoyage, les frais de réparation? L'économiste a dû montrer des méthodes que les offices devaient suivre (ce sont également des êtres humains). Certes, la publication de ce jeune homme contient une multitude d'autres notions à côté de ces quatre chiffres. Les énoncer toutes ici, signifierait dépasser de loin le cadre de cette brève réflexion. Citons par exemple la comparaison entre les dépenses faites en 1970 et en 1974, c'est-à-dire deux ans avant et après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur le sport; des pages d'histoire du développement de la promotion du sport en Suisse; les effets de l'aide financière sur l'activité sportive dans tout le pays. Il s'agit en tout cas d'un document qui ouvre bien des horizons.

Si l'on pouvait comparer

Critiques comme nous sommes envers les notions théoriques, nous devons connaître la valeur comparative des quatre chiffres précités. Que signifient-ils? Le jeune homme le dit lui-même quelque part: en réalité pas beaucoup. Ce n'est qu'un début, il faut continuer l'œuvre. Mais un seul ne suffit plus (notamment – ajouterait l'auteur à ces lignes – lorsque des jumeaux sont venus agrandir la famille).

Une comparaison avec les dépenses «privées» pour le sport serait également fort intéressante. Combien d'argent chaque individu dépense-t-il pour le sport, le maillot de bain, l'équipement de ski, les cotisations, les billets d'entrée à des manifestations sportives? Que dépensent les clubs sportifs, les associations cantonales de gymnastique, les fédérations sportives nationa-

les, l'Association suisse du sport et le comité olympique? Cette somme totale (y compris la quote-part par tête de la population pour rester dans le jargon) encore jamais calculée, porterait à une confrontation qui causerait sans doute quelques surprises des deux côtés.

Il faudrait également pouvoir faire des comparaisons avec d'autres domaines publics. Le jeune auteur en a mentionné une seule qu'il a sans doute trouvée par hasard et certainement pas par mauvaise intention: 720 millions par année pour le sport par rapport à 3,4 milliards pour la santé publique! D'autres secteurs seraient tout aussi intéressants.

Une comparaison avec l'étranger devrait apporter beaucoup. Combien d'argent est dépensé par tête de la population en République fédérale d'Allemagne, en Autriche et en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas et en Suède? Sur la base de ces chiffres, nous pourrions voir si nous sommes au bon milieu, si nous attribuons au sport la valeur qui lui revient, si nous sommes arriérés ou avant-gardistes. Mais ces chiffres, nous ne les connaissons pas.

Ce que disent les chiffres

On peut tout d'abord exprimer son étonnement au sujet des 720 millions qui sont dépensés chaque année pour le sport. Une somme considérable pour un aussi petit pays qui est payée par la collectivité, donc par le contribuable, pour l'infrastructure et l'éducation sportive à tous les âges.

Un second point doit nous frapper. La part modeste de la Confédération (avec 45 millions) par rapport aux sommes dépensées pour le sport par les cantons (195 millions) et les communes (480 millions). Ce fait reflète fidèlement notre structure fédéraliste que le jeune auteur illustre par une citation bien choisie «Les organismes locaux doivent remplir toutes les tâches qu'ils sont à même d'assumer, les organismes régionaux s'en chargent uniquement si elles dépassent le cadre local et la Confédération n'intervient que lorsqu'il s'agit d'affaires qui concernent toute la nation et qui ne peuvent être réglées par les organismes régionaux».

Nous sommes de l'avis que la Confédération fait exactement ce qui est tolérable, mais certainement rien de supplémentaire, en entretenant l'école nationale de sport, en s'occupant de «Jeunesse et Sport», un mouvement sportif de poids, en soutenant les fédérations sportives nationales et en aidant aussi dans d'autres domaines. Nous pensons également, sous l'aspect de ces quatre chiffres, qu'il faut hautement apprécier les mesures prises par les cantons et les communes pour encourager le sport.